

là ils ont entendu des merueilles: qu'on leur a affeuré que ce sôt fables, ce qu'on dit du Paradis & de [43] l'Enfer: qu'il est vray que les ames font immortelles; mais qu'au fortir du premier corps qu'ils ont eu, elles se voyent en liberté, recourent vn corps tout nouueau, plus vigoureux que le premier, vn païs plus heureux, & qu'ainfi nos ames à la mort quittēt leurs corps, à la façon de ceux qui abandonnent vne cabane & vne terre vfée, pour en chercher vne plus neufue & de meilleur rapport.

D'autres fois il est venu, dit-on, des nouuelles affeurrées, qu'il est apparu dans les bois, vn phantofme d'vne prodigieuse grandeur, qui porte d'vne main des espics de bled d'Inde, & de l'autre grande abondance de poiffon; qui dit que c'est luy feul qui a créé les hommes, qui leur a enseigné à cultiuer la terre, & qui a peuplé tous les lacs & les mers de poiffon, afin que rien ne peuft manquer pour le viure des hommes, qu'il reconnoiffoit pour enfans, quoy qu'eux ne le reconnuffent pas encore pour leur pere: ainfi qu'vn enfant au berceau, qui n'a pas le iugement assez ferme, pour reconnoistre ceux aufquels il doit tout ce qu'il [44] est, & tout l'entretien de fa vie. Mais ce phantofme adioustoit, difoit-on, que nos ames estant separées de nos corps, auroient alors vne plus grande cognoiffance, qu'elles verroient que c'est de luy qu'elles tiennent la vie, & qu'alors luy rendant les honneurs qu'il merite, il augmenteroit & fon amour & fes soins pour elles; qu'il leur feroit du bien à toutes, & que c'estoiēt des faulsetez de croire qu'il y en eust aucune destinée pour vn lieu de supplices, & pour des feux qui ne sont point deffous la terre,